



Comment réagir face à l'insuffisance professionnelle d'un salarié ?

- Fiche rédigée par l'équipe éditoriale de WebLex
- En collaboration avec **Charlène Martin, juriste consultante en droit social**
- Dernière vérification de la fiche : 20/06/2019
- Dernière mise à jour de la fiche : 20/06/2019

Vous êtes nombreux à vous demander comment réagir lorsque l'un de vos salariés ne correspond pas (ou plus) au poste de travail, qu'il commet des erreurs ou qu'il ne répond tout simplement pas aux attentes du poste. Il existe des solutions mais il sera nécessaire de bien qualifier et d'identifier la nature de votre problématique afin d'appliquer la bonne procédure et de limiter les risques contentieux.

L'insuffisance professionnelle : qu'est-ce que c'est ?

Une définition. L'insuffisance professionnelle se définit comme l'incapacité d'un salarié à réaliser ses missions de travail correctement. Bien souvent, il s'agira d'un manque de compétences.

Mais attention...

{ABONNEZ-VOUS}

L'insuffisance professionnelle : qu'est-ce que ce n'est pas ?

Il ne faut pas confondre... L'insuffisance professionnelle se distingue de l'insuffisance de résultats, laquelle repose sur des éléments chiffrés et non atteints. Généralement, ces résultats sont prévus dans le contrat de travail par une clause d'objectifs ou bien ils sont fixés unilatéralement par l'employeur. Le fait de ne pas atteindre les résultats fixés ne peut constituer à lui seul un motif de licenciement. L'insuffisance de résultats doit provenir d'une carence du salarié (incompétence, incapacité).

Même si...

{ABONNEZ-VOUS}